Communauté de Paroisses des Rives de la Bruche
HOLTZHEIM, ECKBOLSHEIM, WOLFISHEIM et HANGENBIETEN
sous le patronage de la Sainte Famille

Offrir une messe

On peut demander une intention de messe :

pour une personne vivante ou défunte ;
pour soi-même ou pour un proche ;
pour un évènement heureux ou une situation difficile ;
pour remercier Dieu ou lui demander aide et miséricorde….

On peut demander une intention de messe en action de grâce pour un évènement heureux de la vie (anniversaire, mariage, venue d'un enfant, baptême, jubilé, noces d'or…), on peut la demander pour une vocation, pour une conversion, pour la paix dans le monde, pour une guérison, pour un couple marié, pour un malade, pour les prêtres, pour l'Église, pour le repos de l'âme d'un défunt…, si on veut garder la discrétion, on peut aussi demander une intention particulière.

DEMANDE D'INTENTION DE MESSE

NOM, Prénom ……...

Adresse,postale ……..

Téléphone / Courriel : ……
(pour pouvoir vous contacter si nécessaire)

Demande une intention de messe : ……
(à préciser, pour un défunt faire précéder d'une croix)

……..

……..

lors de la messe célébrée le (date) : ……./……./…….. à (horaire) : ……h……

à l'église de : ☐ Holtzheim ☐ Eckbolsheim ☐ Wolfisheim ☐ Hangenbieten

Tarif de l'offrande (fixée par le diocèse) :

- Une messe : 18 € ;
- Un mariage, un enterrement : 150 € ;
- Une neuvaine (célébration de la même intention durant 9 messes consécutives) : 170 €
  (Un trentain, célébration de la même intention pendant 30 jours consécutifs, ne peut pas être proposé dans nos paroisses)

montant de l'offrande :……euros
(espèce ou chèque libellé à l'ordre de la Mense curiale)

La demande est à déposer au presbytère de Holtzheim (ou dans le panier de la quête lors d'une messe) accompagnée du montant de l'offrande, au minimum un mois avant la date de la célébration